



Service régional et départemental  
de la communication interministérielle

Rouen, mercredi 5 avril 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les vacances de Pâques et les week-end prolongés du mois de mai font traditionnellement l'objet d'intenses flux de circulation. Les beaux jours se caractérisent également par une reprise du trafic des deux-roues motorisés.

Alors que Bison Futé a classé ORANGE samedi 8 avril, **Fabienne Buccio, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, appelle tous les usagers de la route à la vigilance.** La violence routière n'est pas une fatalité et doit être surmontée non seulement par l'engagement déterminé des pouvoirs publics mais aussi par le comportement responsable de chacun.

Les fonctionnaires de la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et les militaires du groupement de gendarmerie départemental procéderont à des **contrôles renforcés** sur l'ensemble des routes du département. Ils veilleront à la **stricte application des règles du code de la route** qui s'imposent à tous les usagers, comme le respect des vitesses, des distances de sécurité, le port de la ceinture. **Aucune tolérance ne sera appliquée face aux infractions graves** : conduite sous l'empire d'un état alcoolique ou sous l'emprise de stupéfiants, excès de vitesse et usage des distracteurs de conduite (téléphone etc.).

**Avant de prendre la route, vérifiez votre véhicule, notamment la pression des pneus, l'état des feux et des freins.**

**Tenez-vous informés des conditions météorologiques.**



**Attention au risque de somnolence qui peut être aggravé par certains médicaments.**



**SRDCI**

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) et [www.normandie.gouv.fr](http://www.normandie.gouv.fr), Twitter : @prefet76

courriel : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)